Image not found or type unknown

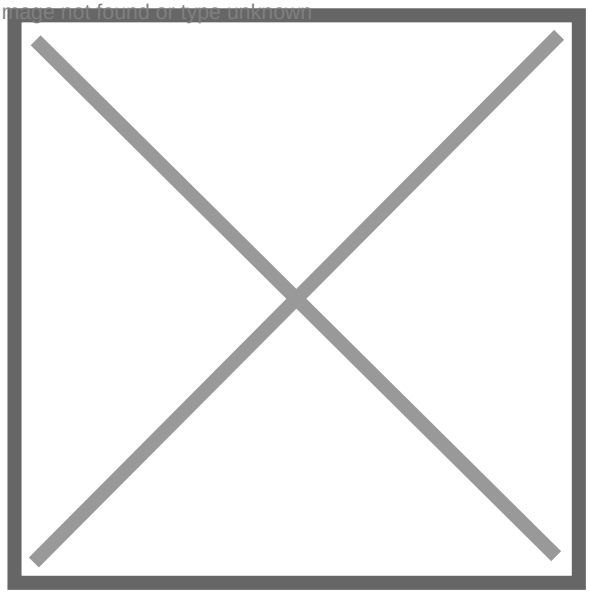

Contestation jury DUT suite supression de matières

Par **anthon26**, le **07/02/2017** à **20:17**

Bonjour

Je suis en première année de DUT réseaux et télécommunications, je viens d'avoir les résultats de mon semestre 1 : 10,5 de moyenne générale mais dans un UE j'ai obtenu 7,85 (en principe nous devons avoir 8 pour valider le trimestre)
Hors dans l'unite d'enseignement ou j'ai eu cette note de 7,85 et bien deux matières ont tout simplement été supprimé alors qu'elles figurent bien dans le programme national de mon DUT mais problèmes de recrutement de professeurs donc pas de notes !!! Il est quasiment certain qu'avec ces matières j'aurai obtenu au moins 8 voir plus et donc j'aurai valider mon trimestre

Puis je contester cette décision et si oui auprès de qui ?
MERCI pour vos réponses

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés